

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton | 42025 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marie Christine Paquin , suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 28 avril 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	23
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	24
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	25
Charges par objets	26
Excédent (déficit) accumulé	27
Avantages sociaux futurs	31

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	37
Analyse des charges	49

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil municipal de
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avions fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A127633
Sherbrooke, le 28 avril 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Revenus			
Taxes	1	7 615 456	7 794 862
Compensations tenant lieu de taxes	2	43 361	46 830
Quotes-parts	3		
Transferts	4	3 393 790	3 075 940
Services rendus	5	451 050	598 984
Imposition de droits	6	467 920	908 149
Amendes et pénalités	7	12 000	22 440
Revenus de placements de portefeuille	8	4 000	58 963
Autres revenus d'intérêts	9	22 000	45 696
Autres revenus	10	9 000	44 301
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	12 018 577	12 596 165
			8 864 640
Charges			
Administration générale	14	2 170 809	1 994 044
Sécurité publique	15	1 871 444	1 878 974
Transport	16	1 817 613	1 954 879
Hygiène du milieu	17	2 061 619	2 070 068
Santé et bien-être	18	28 300	33 413
Aménagement, urbanisme et développement	19	211 184	192 446
Loisirs et culture	20	1 072 581	961 447
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	223 838	227 802
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	9 457 388	9 313 073
			8 049 399
Excédent (déficit) lié aux activités	25	2 561 189	3 283 092
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26		14 323 158
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		13 507 917
Solde redressé	28		14 323 158
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29	17 606 250	14 323 158

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 719 043
Débiteurs (note 5)	2	4 872 766
Prêts (note 6)	3	68 381
Placements de portefeuille (note 7)	4	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	
Autres actifs financiers (note 8)	7	
	8	7 660 190
		2 264 028
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	
Emprunts temporaires (note 9)	10	4 550 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 857 180
Revenus reportés (note 11)	12	388 340
Dette à long terme (note 12)	13	7 899 227
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	
Autres passifs (note 14)	15	
	16	15 694 747
		8 072 114
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(8 034 557)
		(5 808 086)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	18	25 445 874
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	
Stocks de fournitures	20	94 296
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	
Autres actifs non financiers (note 18)	22	100 637
	23	25 640 807
		20 131 244
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	17 606 250
		14 323 158
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	17 606 250
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	
	27	17 606 250
		14 323 158
Obligations contractuelles (note 19)		
Droits contractuels (note 20)		
Passifs éventuels (note 21)		
Actifs éventuels (note 22)		

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	2 561 189	3 283 092
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2	(11 795 000)	(6 614 229)
Produit de cession	3		457 500
Amortissement	4	1 039 203	1 084 680
(Gain) perte sur cession	5		1 027 977
Réduction de valeur / Reclassement	6		(149 229)
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(10 755 797)	(5 529 549)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10		22 586
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12		(2 600)
	13		(61 272)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(8 194 608)	(2 226 471)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17		(5 808 086)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20		(5 808 086)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(8 034 557)	(5 808 086)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - Conversion des devises.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 283 092	815 241
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 084 680	1 027 977
Autres			
▪ Gain sur cession immobilisations	3.1	(149 229)	
	4	4 367 772	1 693 989
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 359 240)	187 057
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	284 517	(112 709)
Revenus reportés	8	61 941	177 028
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	22 586	(26 967)
Autres actifs non financiers	12	(2 600)	(61 272)
	13	1 374 976	1 857 126
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(4 614 155)	1 811 577
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		457 500
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(4 614 155)	(1 354 077)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(68 381)	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(68 381)	
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	1 864 600	2 297 700
Remboursement de la dette à long terme	25	(642 400)	(2 203 800)
Variation nette des emprunts temporaires	26	4 050 000	168 825
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	3 901	(26 845)
Autres			
▪	28.1		
	29	5 276 101	235 880
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	1 968 541	738 929
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	750 502	11 573
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	750 502	11 573
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	2 719 043	750 502

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Passifs

S.O.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures : 2,5 % à 10 %

Bâtiments : 2,5 % à 6,67 %

Véhicules : 5 % à 10 %

Ameublement et équipement de bureau : 10 % à 33,33 %

Machinerie, outillage et équipement divers : 5 % à 20 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à un tel actif est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfait et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées au cours des exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Mesures d'allègement fiscal transitoires :
 - Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

J) Autres éléments

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différencierées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la municipalité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	2 719 043
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	750 502
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 719 043
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	() ()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	2 719 043
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	2 296 798
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	254 600
		1 826 700

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, aux réserves financières, au financement non utilisé, aux fonds réservés, au Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et au Fonds parc, terrains de jeux et espaces naturels.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 220 209 \$ (168 853 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 104 659 \$ (45 227 \$ en 2023).

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	351 177	284 733
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 729 602	820 674
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 366 414	107 607
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Divers	14.1	360 267	204 672
▪ Droits de mutation	14.2	65 306	95 840
	15	4 872 766	1 513 526
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	1 190 260	724 606
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 227 737	61 750
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	311 605	34 318
	27	2 729 602	820 674

Note

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissable sur plusieurs exercices totalisent 1 019 460 \$, portent intérêt à des taux variant de 2,34 % à 4,48 % et viennent à échéance au plus tard en 2042.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêts installations septiques	30.1	68 381	68 381
	31	68 381	68 381
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**7. Placements de portefeuille**

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire d'un montant autorisé de 600 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,20 % au 31 décembre 2023) et renouvelable annuellement. Cet emprunt bancaire est utilisé pour les opérations courantes de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 10 485 663 \$, portant intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,20 % au 31 décembre 2023). Ces emprunts temporaires sont utilisés pour le financement à court terme de projets d'investissement de la municipalité.

10. Créditeurs et charges à payer

	2024	2023
Fournisseurs	43	506 332
Salaires et avantages sociaux	44	143 325
Dépôts et retenues de garantie	45	80 865
Provision pour contestations d'évaluation	46	65 200
Autres		
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	47.1	49 107
▪ Comptes à payer - immobilisations	47.2	2 077 551
	48	77 477
	2 857 180	572 589

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

	2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	57 633
Transferts		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50	
Soutien à la compétence de développement local et régional		
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51	
Accès entreprise Québec	52	
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53	
Autres		
▪ Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité	54.1	200 000
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	4 509
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	126 198
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57	
Société québécoise d'assainissement des eaux	58	
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	
Autres contributions des promoteurs	60	
Fonds de redevances réglementaires	61	
Autres		
▪ Divers	62.1	2 000
	63	388 340
		326 399

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance		2024	2023
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,31	5,35	2025	2029	64	7 929 600
Obligations et billets en monnaies étrangères					65	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66	
Organismes municipaux					67	
Obligations découlant de contrats de						
location-acquisition					68	
Autres					69	
					70	7 929 600
						6 707 400
Frais reportés liés à la dette à long terme					71 (30 373)(
					72	34 274
						7 899 227
						6 673 126

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets	Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	
2025	73		1 903 600	1 903 600
2026	74		1 239 600	1 239 600
2027	75		1 491 400	1 491 400
2028	76		1 895 500	1 895 500
2029	77		1 399 500	1 399 500
2030 et plus	78			
	79		7 929 600	7 929 600
Intérêts et frais accessoires	80		()	()
	81		7 929 600	7 929 600

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	63 195
Régimes de retraite des élus municipaux	89	13 734
	90	75 200

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 ()()
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
Infrastructures				
Eau potable	101	2 411 365		306 861
Eaux usées	102	7 084 545		(306 861)
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	13 931 771	262 728	14 194 499
Autres				
▪ Parc et autres	104.1	2 168 618	120 405	2 289 023
Réseau d'électricité	105			
Bâtiments	106	2 733 098	20 473	2 753 571
Améliorations locatives	107			
Véhicules	108	1 752 471		1 752 471
Ameublement et équipement de bureau	109	386 977	10 815	397 792
Machinerie, outillage et équipement divers	110	806 126	81 940	856 354
Terrains	111	198 068		198 068
Autres	112			
	113	31 473 039	496 361	31 937 688
Immobilisations en cours	114	1 106 828	6 117 868	7 224 696
	115	32 579 867	6 614 229	39 162 384
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Infrastructures				
Eau potable	116	847 723	52 447	869 484
Eaux usées	117	4 016 115	195 306	(30 686)
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	4 886 880	468 490	5 355 370
Autres				
▪ Parc et autres	119.1	815 260	93 777	909 037
Réseau d'électricité	120			
Bâtiments	121	843 216	103 699	946 915
Améliorations locatives	122			
Véhicules	123	415 595	112 680	528 275
Ameublement et équipement de bureau	124	336 987	12 469	349 456
Machinerie, outillage et équipement divers	125	501 766	45 812	515 866
Autres	126			
	127	12 663 542	1 084 680	13 716 510
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	19 916 325		25 445 874
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles				
Coût	129			
Amortissement cumulé	130	()()(
Valeur comptable nette	131	131	131	131

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste		
« Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪ Divers	143.1	68 949
▪ Dépôt sur immobilisations	143.2	31 688
Autres		
▪	144.1	
	145	100 637
		98 037

Note**19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, en vertu d'une entente intermunicipale avec la Ville de Sherbrooke pour la fourniture de services incendie sur le territoire de la municipalité échéant en 2042, à verser une somme de 15 693 152 \$. Les paiements exigibles en vertu de cette entente pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 811 200 \$ en 2025, à 843 648 \$ en 2026 et à 877 394 \$ en 2027, en 2028 et en 2029.

Office municipal d'habitation de la municipalité

L'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton, la municipalité et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la municipalité subventionne le solde du déficit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

26. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, et aux prêts. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2024 et 2023. Toutefois, les actifs financiers en souffrance non dépréciés au 31 décembre se détaillent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	322 004	205 923
Entre un et deux ans	19 854	28 101
Entre deux et trois ans	7 591	7 470
Plus de trois ans	6 446	
Total	349 449	247 940

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme, les prêts et des débiteurs. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>De 1 à 3 ans</u>	<u>De 3 à 5 ans</u>
	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	2 808 073		
Emprunts temporaires	4 550 000		
Dette à long terme	<u>2 174 115</u>	<u>3 162 508</u>	<u>3 488 096</u>
Total	9 532 188	3 162 508	3 488 096

27. Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 200 000 \$ (500 000 \$ en 2023). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	1	7 615 456	7 794 862		7 794 862
Compensations tenant lieu de taxes	2	43 361	46 830		46 830
Quotes-parts	3				
Transferts	4	261 800	422 085		422 085
Services rendus	5	451 050	598 984		598 984
Imposition de droits	6	467 920	908 149		908 149
Amendes et pénalités	7	12 000	22 440		22 440
Revenus de placements de portefeuille	8	4 000	58 963		58 963
Autres revenus d'intérêts	9	22 000	45 696		45 696
Autres revenus	10	9 000	27 015		27 015
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	8 886 587	9 925 024		9 925 024
Investissement					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	3 131 990	2 653 855		2 653 855
Imposition de droits	16				
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	17				
Autres	18		17 286		17 286
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19				
Effet net des opérations de restructuration	20				
	21	3 131 990	2 671 141		2 671 141
	22	12 018 577	12 596 165		12 596 165
Charges					
Administration générale	23	2 131 014	1 949 444	44 600	1 994 044
Sécurité publique	24	1 869 379	1 874 850	4 124	1 878 974
Transport	25	1 236 280	1 340 637	614 242	1 954 879
Hygiène du milieu	26	1 769 237	1 780 593	289 475	2 070 068
Santé et bien-être	27	28 300	33 413		33 413
Aménagement, urbanisme et développement	28	209 994	186 894	5 552	192 446
Loisirs et culture	29	950 143	834 760	126 687	961 447
Réseau d'électricité	30				
Frais de financement	31	223 838	227 802		227 802
Effet net des opérations de restructuration	32				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 039 203	1 084 680	(1 084 680)	
	34	9 457 388	9 313 073		9 313 073
Excédent (déficit) lié aux activités	35	2 561 189	3 283 092		815 241

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024		2023
	Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	2 561 189	3 283 092
Moins : revenus d'investissement	2	(3 131 990)(2 671 141)(
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(570 801)	611 951
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (dédire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Amortissement	4	1 039 203	1 084 680
Produit de cession	5		457 500
(Gain) perte sur cession	6		(149 229)
Réduction de valeur / Reclassement	7		
	8	1 039 203	1 084 680
			1 336 248
Propriétés destinées à la revente			
Coût des propriétés vendues	9		
Réduction de valeur / Reclassement	10		
	11		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Remboursement ou produit de cession	12		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13		
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		
	15		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		700 000
Remboursement de la dette à long terme	17	(391 402)(387 800)(
	18	(391 402)	312 200
			(377 100)
Affectations			
Activités d'investissement	19	()()	55 204)(
Excédent (déficit) accumulé			543 546)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	25 000	75 952
Excédent de fonctionnement affecté	21	42 000	25 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(144 000)	(813 076)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		(598 567)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24		
	25	(77 000)	(767 328)
	26	570 801	629 552
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		(146 052)
			514 564

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	2 671 141
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Ajouter (dédire)</i>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2 (15 913)(15 643)
Sécurité publique	3 ()(95 333)	
Transport	4 (4 597 834)(684 778)
Hygiène du milieu	5 (1 854 308)(442 193)
Santé et bien-être	6 ()()	
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()()	
Loisirs et culture	8 (146 174)(389 987)
Réseau d'électricité	9 ()()	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()	
	11 (6 614 229)(1 627 934)
Propriétés destinées à la revente		
Acquisition	12 ()()	
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	13 (68 381)(
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement	14 910 000	471 000
Affectations		
Activités de fonctionnement	15 55 204	543 546
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16 77 684	29 567
Excédent de fonctionnement affecté	17	
Réserves financières et fonds réservés	18 15 937	212 991
	19 148 825	786 104
	20 (5 623 785)	(370 830)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21 (2 952 644)	(216 205)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Budget	Réalisations	
	2024	2024	2023
Rémunération			
Liée au programme Accès entreprise Québec	1		
Autre	2	2 317 375	2 121 496
Charges sociales			
Liées au programme Accès entreprise Québec	3		
Autres	4	473 677	428 815
Biens et services			
Services obtenus d'organismes municipaux			
Compensations pour services municipaux	5		
Ententes de services			
Services de transport collectif	6		
Autres services	7	908 025	957 033
Autres biens et services	8	3 850 610	3 845 930
Frais de financement			
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge			
De l'organisme municipal	9	223 838	227 802
D'autres organismes municipaux	10		
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11		
D'autres tiers	12		
Autres frais de financement	13		1 058
Contributions			
Organismes municipaux			
Quotes-parts	14	541 399	541 393
Transferts	15		
Autres	16		
Autres			
Transferts	17		
Autres	18	102 262	103 745
Amortissement			
Immobilisations corporelles	19	1 039 202	1 084 680
Actifs incorporels achetés	20		1 027 977
Autres			
- Créances irrécouvrables	21.1	1 000	2 179
	22	9 457 388	8 049 399

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 044 340
Excédent de fonctionnement affecté	2	115 000
Réserves financières et fonds réservés	3	1 330 433
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(700 000)
Financement des investissements en cours	5	(3 468 178)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	18 284 655
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	13 208 925
	8	17 606 250
		14 323 158
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Administration municipale	9	2 044 340
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	2 044 340
	11	1 081 689
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale		
▪ Équilibre budgétaire	12.1	115 000
	13	115 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹		
▪	14.1	25 000
	15	25 000
	16	115 000
		25 000

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Aqueduc	17.1	56 401
▪ Égoût	17.2	30 000
▪ Défibrillateurs et fermeture du service incendie	17.3	408 348
	18	494 749
		509 213
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	813 319
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	2 733
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	19 632
Autres		
▪	30.1	
	31	835 684
	32	1 330 433
		523 078

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()()
Autres	37 ()()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()()
	39 ()()
Assainissement des sites contaminés	40 ()()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()()
Autres		
▪	43.1 ()()
	44 ()()
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()()
Utilisation du fonds de roulement	46 ()()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()()
Utilisation du fonds de roulement	48 ()()
Autres		
▪	49.1 ()()
	50 ()()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()()
Mesure relative à la COVID-19	52 ()()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()()
Autres		
▪ Fonds de roulement	55.1 (700 000)()
	56 (700 000)()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (700 000)()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64	720 658
Investissements à financer	65	(4 188 836)(
	66	(3 468 178)
		(515 534)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	25 445 874
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69	68 381
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72	25 514 255
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74	25 514 255
		19 916 325
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75	(7 899 227)(
Frais reportés liés à la dette à long terme	76	(30 373)(
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	700 000
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80	(7 229 600)(
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81	()()
	82	(7 229 600)(
	83	18 284 655
		13 208 925

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

S.O.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 ()()
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ()()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 ()()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()()
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
■		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 ()()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	_____
Autres avantages sociaux futurs	54	_____

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements
S.O.**

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73)()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74)()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84)()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88)()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	92	
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	
Description des régimes et autres renseignements		
S.O.		
	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	2
Description des régimes et autres renseignements		
La municipalité offre un REER collectif à 19 employés (22 employés en 2023). La municipalité contribue pour un montant équivalent à 6 % du salaire brut de l'employé.		
	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	63 195
Autres régimes	115	64 116
	116	63 195
	116	64 116

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7
Description du régime		
	2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	4 075
	118	3 289
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	119	13 734
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	11 084
	121	13 734
	121	11 084

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	5 242 195	5 303 556	4 792 492
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	384 051	396 789	337 142
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8	4 800	57 768	45 933
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	5 631 046	5 758 113	5 175 567
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	131 418	135 034	121 282
Égout	13	264 677	272 584	252 675
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	388 892	400 061	317 685
Autres				
▪ Sûreté du Québec	16.1	510 586	533 340	486 026
▪ Fosses septiques	16.2	211 503	217 726	158 246
▪ Recyclage et compost	16.3	216 343	220 680	211 760
Centres d'urgence 9-1-1	17	26 700	25 437	21 432
Service de la dette	18	234 291	231 887	206 057
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 984 410	2 036 749	1 775 163
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 984 410	2 036 749	1 775 163
	27	7 615 456	7 794 862	6 950 730

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES			
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30	13 161	13 326
Immeubles des réseaux			13 277
Santé et services sociaux	31	5 400	6 007
Cégeps et universités	32		5 438
Écoles primaires et secondaires	33	24 800	27 497
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		24 894
	35	43 361	46 830
			43 609
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	43 361	46 830
			43 609

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	47	5 000	8 207
Sécurité publique			
Police	48		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	49		
Autres	50		
Sécurité civile	51		
Autres	52		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	53	30 800	59 869
Enlèvement de la neige	54		
Autres	55		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	56		
Transport adapté	57		
Transport scolaire	58		
Autres	59		
Transport aérien	60		
Transport par eau	61		
Autres	62		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66	76 000	4 379
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		
	74		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	75		
Autres	76		
Sécurité du revenu	77		
Autres	78		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	79		
Rénovation urbaine	80		
Promotion et développement économique	81		
Autres	82		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	83		
Activités culturelles			
Bibliothèques	84		
Autres	85		
Réseau d'électricité	86	111 800	154 469
	87	112 492	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	88	(3 285)	
Sécurité publique			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91	200 000	(14 326)
Sécurité civile	92		
Autres	93		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	94	1 521 990	1 264 586
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105		
Traitement des eaux usées	106		
Réseaux d'égout	107		1 418 903
Matières résiduelles			39 704
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114		
Autres	115		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu	118		
Autres	119		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	120		
Rénovation urbaine	121		
Promotion et développement économique	122		
Autres	123		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	124	1 410 000	(12 023)
Activités culturelles			
Bibliothèques	125		
Autres	126		
Réseau d'électricité	127		
	128	3 131 990	2 653 855
			66 291

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129		
Péréquation	130		
Neutralité	131		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133		
Fonds de développement des territoires	134		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	150 000	247 971
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137		
Autres	138	19 645	
	139	150 000	267 616
TOTAL DES TRANSFERTS	140	3 393 790	3 075 940
			73 527
			252 310

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffé et application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143		
	144		
Sécurité publique			
Police	145		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	146		
Autres	147		12 097
Sécurité civile	148		
Autres	149		
	150		12 097
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	151		
Enlèvement de la neige	152		
Autres	153		
Transport collectif	154		
Autres	155		
	156		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
l'eau potable	157		
Réseau de distribution de l'eau potable	158		
Traitement des eaux usées	159		
Réseaux d'égout	160		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	161		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	162		
Tri et conditionnement	163		
Autres	164		
Autres	165		
Cours d'eau	166		
Protection de l'environnement	167		
Autres	168		
	169		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
Réseau d'électricité	183		
	184		12 097

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)			
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffé et application de la loi	185		
Évaluation	186		
Autres	187	179 050	212 903
	188	179 050	164 411
Sécurité publique			
Police	189		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	190		
Autres	191		
Sécurité civile	192	3 000	2 261
Autres	193		
	194	3 000	2 261
			2 818
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	195		
Enlèvement de la neige	196		
Autres	197		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	198		
Transport adapté	199		
Transport scolaire	200		
Autres	201		
Autres	202	1 849	
	203	1 849	
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
l'eau potable	204		
Réseau de distribution de l'eau potable	205		
Traitement des eaux usées	206	80 000	179 247
Réseaux d'égout	207	6 500	5 000
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	208	11 000	12 017
Matières recyclables	209		
Autres	210	4 000	4 852
Cours d'eau	211		
Protection de l'environnement	212		
Autres	213		
	214	101 500	201 116
			105 473

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)			
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	215		
Autres	216		
Sécurité du revenu	217		
Autres	218		
	219		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	220		50
Rénovation urbaine	221		
Promotion et développement économique	222		
Autres	223		
	224		50
Loisirs et culture			
Activités récréatives	225	167 500	180 855
Activités culturelles			198 341
Bibliothèques	226		
Autres	227		
	228	167 500	180 855
	229		198 341
Réseau d'électricité			
	230	451 050	598 984
	231	451 050	471 093
TOTAL DES SERVICES RENDUS		451 050	598 984
		483 190	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	37 120	60 211	44 882
Droits de mutation immobilière	233	427 000	842 743	773 287
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235	3 800	5 195	3 947
	236	467 920	908 149	822 116
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	12 000	22 440	10 582
REVENUS DE PLACEMENTS				
DE PORTEFEUILLE	238	4 000	58 963	13 053
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	22 000	45 696	32 174
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240			149 229
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	9 000	44 301	107 647
	250	9 000	44 301	256 876
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024	Réalisations 2024			Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	183 838	174 633	174 633	145 891
Greffé et application de la loi	2	49 693	6 479	6 479	6 243
Gestion financière et administrative	3	1 250 054	1 167 979	44 600	1 212 579
Évaluation	4	88 027	167 313	167 313	83 583
Gestion du personnel	5	98 200	53 294	53 294	73 025
Autres					
▪ Autres	6.1	461 202	379 746	379 746	390 948
	7	2 131 014	1 949 444	44 600	1 994 044
					1 717 763
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	1 021 171	1 021 171	1 021 171	954 366
Sécurité incendie					
▪ Premiers répondants	9				
Autres	10	780 850	779 301	779 301	757 104
Sécurité civile	11	44 715	55 789	4 124	59 913
Autres	12	22 643	18 589	18 589	18 317
	13	1 869 379	1 874 850	4 124	1 878 974
					1 829 208
TRANSPORT					
Réseau routier					
▪ Voirie municipale	14	538 282	639 443	614 242	1 253 685
Enlèvement de la neige	15	607 332	623 477	623 477	517 876
Éclairage des rues	16	37 000	27 566	27 566	46 436
Circulation et stationnement	17	21 500	18 187	18 187	1 302
Transport collectif					
▪ Transport en commun	18	32 166	31 964	31 964	20 837
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21				
	22	1 236 280	1 340 637	614 242	1 954 879
					1 587 271

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	143 084	113 651	4 081	117 732	
Réseau de distribution de l'eau potable	24			50 642	50 642	
Traitement des eaux usées	25	341 695	327 953	75 989	403 942	
Réseaux d'égout	26	40 000	41 769	142 988	175 460	
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	152 248	156 759		156 759	
Élimination	28	194 211	179 993		179 993	
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	48 133	43 011		43 011	
Tri et conditionnement	30				47 509	
Matières organiques						
Collecte et transport	31	180 272	183 934		183 934	
Traitement	32				176 479	
Matériaux secs	33	40 221	40 735		40 735	
Autres	34				33 873	
Plan de gestion	35	33 342	32 371		32 371	
Autres	36				26 237	
Cours d'eau	37		2 105		2 105	
Protection de l'environnement	38	589 531	655 552	10 311	665 863	
Autres	39	6 500	4 865	3 359	8 224	
	40	1 769 237	1 780 593	289 475	2 070 068	
					1 675 294	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	6 900	8 770		8 770	
Autres	42				3 733	
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	21 400	24 643		24 643	
	45	28 300	33 413		9 576	
					13 309	

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	150 397	127 297	1 190	128 487
Rénovation urbaine					90 371
Biens patrimoniaux	47				
Autres biens	48				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49	59 597	59 597		59 597
Tourisme	50				46 691
Autres	51				
Autres	52			4 362	4 362
	53	209 994	186 894	5 552	192 446
					141 424
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	54	407 947	316 139		316 139
Patinoires intérieures et extérieures	55	42 725	47 775		47 775
Piscines, plages et ports de plaisance	56				34 576
Parcs et terrains de jeux	57	411 429	365 638	126 374	492 012
Parcs régionaux	58				458 447
Expositions et foires	59				
Autres	60				
	61	862 101	729 552	126 374	855 926
					823 255
Activités culturelles					
Centres communautaires	62				
Bibliothèques	63	61 317	56 437	313	56 750
Patrimoine					48 899
Musées et centres d'exposition	64				
Autres ressources du patrimoine	65	75	15 761		15 761
Autres	66	26 650	33 010		33 010
	67	88 042	105 208	313	105 521
	68	950 143	834 760	126 687	961 447
					894 066

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024		Réalisations 2024		Réalisations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	70	223 838	220 209	220 209	182 577
Autres frais	71		7 593		7 429
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	72				
Autres	73				1 058
	74	223 838	227 802	227 802	191 064
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION					
AMORTISSEMENT DES IMMobilISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHEtÉS					
	76	1 039 203	1 084 680 (1 084 680)	

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton | 42025 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures		
Conduites d'eau potable	1	389 983
Usines de traitement de l'eau potable	2	29 567
Usines et bassins d'épuration	3	26 957
Conduites d'égout	4	1 405 710
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	383 673
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 536 928
Ponts, tunnels et viaducs	7	(5 008)
Systèmes d'éclairage des rues	8	85 670
Aires de stationnement	9	
Parcs et terrains de jeux	10	17 286
Autres infrastructures	11	218 283
Réseau d'électricité	12	15 722
Bâtiments		
Édifices administratifs	13	42 230
Édifices communautaires et récréatifs	14	199 208
Améliorations locatives	15	
Véhicules		
Véhicules de transport en commun	16	
Autres	17	599 107
Ameublement et équipement de bureau	18	10 815
Machinerie, outillage et équipement divers	19	81 940
Terrains	20	
Autres	21	
	22	6 614 229
		1 627 934

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalisations	Réalisations
		2024	2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	389 983	
Usines de traitement de l'eau potable	2		6 625
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 405 710	383 673
Autres infrastructures	5	4 274 201	332 907
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		22 942
Usines et bassins d'épuration	8	26 957	
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10	295 735	
Autres immobilisations corporelles	11	221 643	881 787
	12	6 614 229	1 627 934

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3			
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 423 668		131 716
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	4 283 732	1 610 000	256 084
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	6 707 400	1 610 000	387 800
				7 929 600
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13			
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18			
	19	6 707 400	1 610 000	387 800
Dette en cours de refinancement	20	()		()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22	6 707 400	1 610 000	387 800
				7 929 600

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	7 929 600
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	4 188 836
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres	5.1	
▪		
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	720 658
Autres	11.1	
▪		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	11 397 778
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	11 397 778
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	11 397 778
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	11 397 778
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale			
Greffé et application de la loi	1	4 458	4 625
Évaluation	2	88 027	83 583
Autres	3	149 187	172 195
Sécurité publique			
Police	4		
Sécurité incendie	5		
Sécurité civile	6		
Autres	7		
Transport			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9		
Autres	10		
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	233 831	233 825
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14		
Autres	15		
Santé et bien-être			
Habitation	16		
Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18		
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	59 597	59 597
Autres	21		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	6 299	6 299
Activités culturelles	23		
Réseau d'électricité	24		
	25	541 399	541 393
			541 108

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	2024	2023
Rémunération	1	3 140
Charges sociales	2	487
Biens et services	3	6 562 666
Frais de financement	4	51 563
Autres	5	
	6	6 614 229
		1 627 934

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹	
Cadres et contremaîtres	1	6,00	36,00	11 573,00	619 657	119 143	738 800
Professionnels	2						
Cols blancs	3	4,50	36,00	8 451,00	274 633	52 493	327 126
Cols bleus	4	17,00	40,00	34 849,00	1 107 268	225 466	1 332 734
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	27,50		54 873,00	2 001 558	397 102	2 398 660
Élus	9	7,00			119 938	31 713	151 651
	10	34,50			2 121 496	428 815	2 550 311

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2				
Réseau de distribution de l'eau potable	3				
Traitement des eaux usées	4				
Réseaux d'égout	5	4 379	433 617	985 286	1 423 282
Autres	6	479 233	1 164 712	2 207	6 506
	7	483 612	1 598 329	987 493	6 506
					3 075 940

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	2024	2023
Administration générale		
Greffé et application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	
	4	
Sécurité publique		
Police	5	
Sécurité incendie		
Premiers répondants	6	
Autres	7	
Sécurité civile	8	
Autres	9	
	10	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	11	112 571
Enlèvement de la neige	12	9 278
Autres	13	
Transport collectif	14	
Autres	15	
	16	121 849
		107 703
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	15 511
Réseau de distribution de l'eau potable	18	
Traitement des eaux usées	19	29 230
Réseaux d'égout	20	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	21	
Matières recyclables	22	
Autres	23	
Cours d'eau	24	
Protection de l'environnement	25	
Autres	26	
	27	44 741
		45 120
Santé et bien-être		
Habitation		
Logement social	28	
Autres	29	
Sécurité du revenu	30	
Autres	31	
	32	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	33	7 420
Rénovation urbaine	34	
Promotion et développement économique	35	
Autres	36	
	37	7 420
		8 003
Loisirs et culture		
Activités récréatives	38	53 792
Activités culturelles		
Bibliothèques	39	
Autres	40	
	41	53 792
		30 238
Réseau d'électricité		
	42	227 802
		191 064

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Daniel Veilleux	1.1	Maire	23 296	11 648	6 782
Jean-Sébastien Béliveau	1.2	Conseiller	8 388	4 194	
Francis Cassidy	1.3	Conseiller	8 813	4 407	
Guy Corriveau	1.4	Conseiller	10 762	5 381	
Guylaine Rajotte	1.5	Conseiller	11 651	5 826	
Géraldine Veilleux Perron	1.6	Conseiller	9 709	4 855	
Charles Plourdes	1.7	Conseiller	8 567	4 284	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	OUI	NON
--	------------	------------

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 1 200 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Crédances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Crédances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

23 \$

Solde cumulatif au début de l'exercice

24 \$

Constatés au cours de l'exercice

25 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	\$
Ligne 24 : Libres	41	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	44	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	45	73 070 \$	
b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	46	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024	47	272 306 \$	
c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	48	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	49	\$	

d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	50	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	51	\$	
Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :			

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024
 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
 Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024
 68 _____ \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD
 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver
 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité
 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif
 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif
 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif
 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif
 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage
 76 _____ \$
 - Abords de routes
 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été
 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver
 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles
 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relativs à l'entretien d'hiver :
 - Relativs à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____
14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*? 84
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 85 2019-10-04
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-10-07
15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____
- Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 565
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 287
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 5

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

X

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> <p>Si oui, les <i>Normes comptables pour le secteur public</i> exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?</p>		
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.</p>		
3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.</p>		
6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.